

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

19 mars 2024

DATE D’AFFICHAGE

19 mars 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	11
Votants	13

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 29 MARS, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Madame Catherine LEFEBVRE, 1^{er} Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Madame Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Monsieur Germain LELARGE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI – Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS : Monsieur Michel MARESCOT donne pouvoir à Madame Anne JOSEPH, Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Monsieur David MARES.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF

**PLACE DE STATIONNEMENT
PARCELLE COMMUNALE B 1200**

Madame Catherine LEFEBVRE, Adjoint au Maire informe les membres du Conseil qu’après avoir délibéré sur le stationnement général sur la commune pour cette année, il doit se prononcer sur la parcelle B 1200, au bout de la rue des Bains, qui appartient au domaine privé de la commune.

Le propriétaire, loueur en meublé, du Pavillon des Flots situé rue des Bains, a sollicité une place de stationnement pour ses locataires.

Madame Catherine LEFEBVRE, Adjoint au Maire propose une concession du 01/04/2024 au 30/09/2024, les week-ends d’octobre et les vacances de la Toussaint, pour une place de stationnement au propriétaire sur la parcelle communale pour un montant de 900€.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal par 9 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, des membres présents ou représentés,

DECIDE d’octroyer une concession temporaire, du 01/04/2024 au 30/09/2024, les week-ends d’octobre et les vacances de la Toussaint, pour une place de stationnement au propriétaire sur la parcelle communale pour un montant de 900€.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 1^{er} Adjoint au Maire

Catherine LEFEBVRE

